

**CAHIER DES CHARGES
POUR LES ORGANISMES
DE FORMATION**

L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !

Introduction

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et Génération Vélo

[Le dispositif Savoir Rouler à Vélo \(SRAV\)](#), qui vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour les enfants âgés de 6 à 11 ans (principalement au cycle 3), a été officiellement lancé le 17 avril 2019.

L'apprentissage du vélo en milieu scolaire et le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » ont fait leur entrée dans le Code de l'Éducation (LOI n°2019-1428 du 24 décembre 2019 - art. 57).

Les trois blocs du socle commun de compétences du Savoir Rouler à Vélo, avec 10 heures minimum d'apprentissage, peuvent être dispensés sur les temps scolaire, périscolaire, et extra-scolaire, sont les suivants :

- Bloc 1 : Savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo) - 2 à 5 heures
- Bloc 2 : Savoir circuler (découvrir la mobilité en milieu sécurisé) - 3 heures
- Bloc 3 : Savoir rouler (se déplacer en situation réelle) - 2 à 5 heures

Le programme Génération Vélo crée les conditions pour favoriser le déploiement, de 2022 à 2024, des cycles de formation Savoir Rouler à Vélo, partout en France, afin de former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo en autonomie. Pour atteindre cet objectif, le programme Génération Vélo déploie une action de formation d'intervenants **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** afin que ces derniers aient la capacité de dispenser ces apprentissages, en intervenant dans le cadre des trois blocs du SRAV. Le programme Génération Vélo a pour objectif de former **1 800 intervenants d'ici fin 2024**. Le public éligible aux actions de formation est par conséquent limité aux seules personnes amenées à dispenser du SRAV.

A - Le programme de formation

La formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo, en **7 objectifs** :

1. Préparer les intervenants à dispenser les trois blocs du SRAV,
2. Transmettre l'essentiel des connaissances et compétences aux intervenants pour ce faire,
3. Permettre aux futurs intervenants issus des différents partenaires du SRAV d'échanger sur leurs pratiques, de monter en compétences ensemble, afin de rendre homogènes les cycles SRAV dispensés sur tout le territoire,
4. Être mis en situation d'encadrement, avec des temps de face-à-face pédagogiques, une répartition de temps théoriques et pratiques adaptée aux profils des futurs intervenants,
5. Renforcer les connaissances sur les droits et les devoirs du cycliste : code de la route et code de la rue, comportement et savoir-être du cycliste,
6. Permettre l'égalité de participation de chacun et de chacune en proposant aux intervenants des outils visant à l'inclusion (*besoins spécifiques, discriminations d'origine ou de genre, etc.*),
7. Favoriser des échanges éclairés sur les avantages à se déplacer à vélo, grâce au report modal vers un mode de déplacement non-polluant, générant ainsi des économies d'énergie.

B - Les spécificités de la formation d'intervenants SRAV Génération Vélo

1. Des formations **non diplômantes, non certifiantes** : les prérogatives légales des stagiaires n'évoluent pas à l'issue de ces formations, uniquement leurs compétences pédagogiques.
2. Un **binôme de formateurs** aux profils complémentaires (selon les termes de l'annexe 1) validés par Génération Vélo, ayant signé une attestation Génération Vélo (modèle remis).
3. Un groupe de **8 à 12 stagiaires** éligibles (selon les termes du point E de ce cahier des charges)
4. Un **public apprenant de 6 à 11 ans** permettant des temps de face-à-face pédagogique.
5. Deux **parcours** possibles : **complet** (28 heures de formation dont 3 heures de formation à distance en amont) et de **spécialisation bloc 3** (19 heures de formation dont 3 heures de formation à distance en amont), avec une répartition des contenus comprenant des heures théoriques et pratiques. Merci de vous appuyer sur le **référentiel de compétences** et **les exemples de déroulé** en annexes pour élaborer le contenu de vos formations.

C - Prise en charge financière par le programme Génération Vélo

- **Pour chaque session de formation d'intervenants SRAV dans le cadre de Génération Vélo (FI SRAV GV) - parcours complet - organisée** : le programme Génération Vélo dispose d'un budget maximal de **6 500 euros HT**. En cas de mobilisation d'un formateur en tant que **prestataire** externe, la rémunération de celui-ci ne pourra être inférieure à **2 100 euros HT**.
- **Pour chaque session de formation d'intervenants SRAV dans le cadre de Génération Vélo (FI SRAV GV) - parcours de spécialisation bloc 3 - organisée** : le programme Génération Vélo dispose d'un budget maximal de **4 500 euros HT**. En cas de mobilisation d'un formateur en tant que **prestataire** externe, la rémunération de celui-ci ne pourra être inférieure à **1 425 euros HT**.

Ces budgets maximums couvrent les activités liées au temps de travail de l'organisme de formation pour la coordination et la mise en oeuvre de la formation, en amont, pendant, et à l'issue de la session concernée, ainsi que les rémunérations des formateurs. Il couvre donc le montage, la communication, le suivi administratif, ainsi que la valorisation de la mise à disposition de matériel et des espaces de formation.

Le programme Génération Vélo, **s'assure** quelques semaines en amont de la session de formation proposée **que celle-ci est éligible au financement**, à savoir :

- Huit à douze stagiaires éligibles selon les termes du présent cahier des charges sont inscrits ;
- Un binôme de formateurs éligible selon les termes du présent cahier des charges est engagé ;
- Un public d'apprenants âgés de 6 à 11 ans est mobilisé pour un face-à-face pédagogique sur au moins une demi-journée.

D - Qui peut répondre à ce cahier des charges ?

Tout organisme de formation certifié **Qualiopi** justifiant d'une expérience, d'une motivation, de moyens matériels et humains significatifs et pertinents pour répondre aux objectifs de cette action. Génération Vélo se réserve le droit de décliner toute candidature insuffisante ou incomplète.

Pour soumettre votre candidature, merci de remplir [le formulaire suivant](#) dans son intégralité. Il se compose de 3 parties :

1. Informations administratives.
2. Expérience, motivation, moyens matériels et humains pour l'action de formation, lieux et calendrier pour chaque session proposée.
3. Informations financières : devis détaillé type pour une session de formation ainsi que le RIB.

E - Qui peut s'inscrire aux sessions ?

- Toute personne majeure ayant vocation à intervenir dans le cadre du SRAV, pour l'ensemble des trois blocs, sur les temps scolaire, périscolaire et/ou extra-scolaire ;
- Toute personne issue des réseaux d'un des partenaires officiels du SRAV (pour intervenir dans le cadre de prestations auprès de la collectivité engagée) ;
- Toute personne employée par une collectivité (ETAPS), une école (professeur des écoles), un accueil collectif de mineurs ou une autre structure qui souhaite déployer le SRAV.
- Toute personne inscrite en formation initiale dans un cursus STAPS ou BP-APT.

Les stagiaires doivent être titulaires du PSC-1 (ou équivalent) et être couverts par une assurance responsabilité civile. À l'inscription, ils remplissent une attestation sur l'honneur : ils confirment avoir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation, leur bonne maîtrise du vélo en conditions réelles de circulation, et leur engagement à tout mettre en oeuvre pour intervenir dans le cadre de cycles SRAV à minimum 3 reprises dans les 18 mois suivant la formation. Ils y acceptent de transmettre leurs coordonnées au programme Génération Vélo pour être recontactés par le programme dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ce dernier (**MODÈLE REMIS PAR GV**).

F - À l'issue de chaque session

L'organisme de formation doit **transmettre plusieurs pièces justificatives au programme Génération Vélo**, pour bénéficier de la prise en charge financière prévue dans le cadre du programme, à savoir :

1. La liste des stagiaires inscrits et présents à la session de formation sous format excel, : nom, prénom, coordonnées complètes, employeur, diplôme, éventuellement détails sur le projet SRAV (**modèle remis**).
2. L'émargement (**modèle non remis**).
3. Les attestations sur l'honneur fournies par Génération Vélo et remplies par les stagiaires à l'inscription (**modèle remis**).
4. L'attestation de réalisation de formation remise aux stagiaires par l'organisme de formation (**modèle non remis**).
5. Deux types d'évaluations de la qualité de la formation, remplies en fin de formation : par les stagiaires et par les formateurs (**modèle stagiaire remis**).
6. La facture de l'organisme de formation adressée à SOFUB, correspondant à la session de formation concernée, conforme au devis type soumis et validé.

Vos interlocuteurs


Pour toute question, vous pouvez contacter :

Brieuc Lemesle – Responsable de projet Génération Vélo, public étudiant.es, b.lemesle@sofub.fr

Clara Sanchez – Chargée de mission Formation Génération Vélo, c.sanchez@fub.fr

Coline Trautmann – Chargée de mission Formation Génération Vélo, c.trautmann@fub.fr

ANNEXE 1 : PROFILS DES FORMATEURS

FORMATEUR 1		FORMATEUR 2			
CQP créé par l'ICAMV		Diplômes reconnus par le ministère des Sports			
CQP animateur Mobilité à Vélo		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">DESJEPS DEJEPS</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">BPJEPS « Activités du cyclisme »</td> <td style="width: 33%;">Autre diplôme inscrit à l'annexe II-1 du code du sport spécifiant comme prérogative l'encadrement d'activités cyclistes</td> </tr> </table>	DESJEPS DEJEPS	BPJEPS « Activités du cyclisme »	Autre diplôme inscrit à l'annexe II-1 du code du sport spécifiant comme prérogative l'encadrement d'activités cyclistes
DESJEPS DEJEPS	BPJEPS « Activités du cyclisme »	Autre diplôme inscrit à l'annexe II-1 du code du sport spécifiant comme prérogative l'encadrement d'activités cyclistes			
+		+			
Expérience de terrain en tant qu'intervenant, moniteur, ou animateur vélo avec minimum de 50 heures d'expérience de face à face pédagogique avec un public apprenant		Expérience de terrain en tant qu'intervenant, moniteur, ou animateur vélo avec minimum de 50 heures d'expérience de face à face pédagogique avec un public apprenant			
+		+			
<p>Minimum 20 heures d'expérience en tant que formateur de formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> formateur d'intervenants, formateur de moniteurs, formateur d'initiateurs, formateur d'animateurs vélo. 		<p>Minimum 20 heures d'expérience en tant que formateur de formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> formateur d'intervenants, formateur de moniteurs, formateur d'initiateurs, formateur d'animateurs vélo. 			
BINÔME DE FORMATEUR ÉLIGIBLE					



ANNEXE 2 : RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

1 - Les dispositifs Savoir Rouler à Vélo, Génération Vélo et leur déploiement	
1.1 Les dispositifs	
1.1.1 Connaître le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) 1.1.2 Connaître le programme Génération Vélo (GV) 1.1.3 Savoir identifier et utiliser les ressources principales sur la mobilité vélo 1.1.4 Connaître les acteurs de la mobilité vélo et partenaires SRAV 1.1.5 Connaître les prérogative et postures de l'intervenant sraV dans le cadre de GV 1.1.6 Maitriser les avantages de la mobilité vélo	Modules 1 et 2
1.2 Le déploiement	
1.2.1 Savoir enregistrer ses interventions et délivrer les attestations SRAV 1.2.2 Savoir utiliser la plateforme Génération Vélo 1.2.3 Savoir valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer 1.2.4 Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur un territoire	Module 6
2. Pédagogie et mise en oeuvre du SRAV	
2.1 Pédagogie et mise en œuvre générale du Savoir Rouler à Vélo	
2.1.1 Connaître/maitriser les spécificités d'intervention auprès d'un public scolaire 2.1.2 Adapter son intervention au contexte local et aux publics enfants 2.1.3 Savoir mettre en œuvre un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils 2.1.4 Savoir observer et évaluer l'acquisition de compétences 2.1.5 Évaluer ses compétences en tant que futurs intervenants sraV	Modules 2, 6 et 7
2.2 Pédagogie et mise en œuvre des blocs 1 et 2 du Savoir Rouler à Vélo	
2.2.1 Savoir auto-évaluer ses propres habiletés à vélo pour les futurs intervenants 2.2.2 Maitriser la logistique matérielle et la mise en place de parcours adaptés aux apprentissages du bloc 1 et 2 2.2.3 Préparer et monter une séance type du bloc 1 2.2.4 Préparer et monter une séance type du bloc 2 2.2.5 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 1 2.2.6 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 2 2.2.6 Évaluer son animation d'une séance type en milieu sécurisé	Modules 3 et 4
2.3 Pédagogie et mise en œuvre du bloc 3 du SRAV	
2.3.1 Élaborer un parcours adapté au bloc 3 2.3.2 Préparer et monter une séance type du bloc 3 2.3.3 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 3 2.3.4 Évaluer son animation d'une séance type du bloc 3	Module 5
3 - Sécurité et réglementation	
3.1 Sécurité du matériel et des équipements	
3.1.1 Connaître et maitriser la sécurité et les équipements du vélo et du cycliste 3.1.2 Maitriser la mécanique de base 3.1.3 Savoir sécuriser son vélo	Modules 3 et 4
3.2 Réglementation et sécurité du groupe et des individus	
3.2.1 Connaître la réglementation en vigueur et les règles de sécurité routière 3.2.2 Maitriser la réglementation sur l'encadrement de groupe, en conditions réelles de circulation 3.2.3 Savoir gérer la gestion des situations particulières ou imprévues	Modules 4 et 5

ANNEXE 3 : EXEMPLE DE DÉROULÉ PARCOURS COMPLET

Proposition de déroulé pour une session de formation « FI SRAV GV - Parcours complet »

	Modules	Contenus abordés	Durée	Dont théorie	Dont pratique	Cumul
J-14	Module 1 - Connaître le dispositif SRAV et le programme Génération vélo	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif SRAV (45') Programme Génération Vélo (45') Ressources principales sur la mobilité vélo (90') 	3 h	Formation à distance		3 h
J 1 - matin	Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des participants et lancement de la formation (30') Retour sur le module du FOAD (30') Présentation des principaux acteurs de la mobilité vélo : partenaires SRAV (15') Prérogatives et postures de l'intervenant SRAV dans le cadre de GV (30') Adaptation au contexte local et aux publics enfants (15') 	3 h	3 h		6 h
	Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédales et connaître son vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Mécanique de base (15' de pratique) : vérification du bon état de fonctionnement des vélos, avant déplacement en conditions réelles de déplacement - découverte du bloc 3 (60' de pratiques restantes vues ultérieurement) 	15 min		15 min	6 h 15
	Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Animation et encadrement d'une séance type du bloc 3 : découverte d'une séance de bloc 3 encadrée par les formateurs (45' de pratique, sur les 165' dédiées à ce contenu). Poursuite de ce module en jour 3. 	45 min		45 min	7 h
J 1 - après-midi	Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils (60') 	1 h	1 h		8 h
	Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédales et connaître son vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et équipements (45') Mécanique de base (75' de pratique, avec ici les 60' de pratique restantes) Logistique matérielle et mise en place de parcours adaptés aux apprentissages du bloc 1 (30' de pratique) 	2 h 15	45 min	1 h 30	10 h 15
J 2 - matinée	Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédales et connaître son vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des habiletés à vélo des futurs intervenants SRAV (30', dont 30' de pratique) Préparation et montage d'une séance type du bloc 1 (60', dont 45' de pratique) Animation et encadrement d'une séance type du bloc 1 (60', dont 60' de pratique) 	2 h 30	15 min	2 h 15	12 h 45
J 2 - fin de matinée et après-midi	Module 4 - Savoir dispenser le bloc 2 : « Savoir circuler en sécurité »	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation et sécurité routière (120', dont 75' de théorie et 45' de pratique) Préparation et montage d'une séance type du bloc 2 (60', dont 45' de pratique) Animation et encadrement d'une séance d'une séance type du bloc 2 (60' de pratique) Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type en milieu sécurisé (30') Savoir sécuriser son vélo (dont 30' de pratique) 	5 h	2 h	3 h	17 h 45
J 3	Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation : encadrement de groupe en conditions réelles de circulation (60') Élaboration d'un parcours adapté (45') Préparation et montage d'une séance type du bloc 3 (45', dont 45' de pratique) Animation et encadrement d'une séance type du bloc 3 (165', dont 165' de pratique), dont 45' de pratique déjà effectuées en jour 1, donc 120' de pratique Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type du bloc 3 (30') Gestion des situations particulières ou imprévues (30' de pratique) Méthodes d'évaluation des compétences (45') 	6 h 15	3 h	3 h 15	24 h
J 4	Module 6 - Déploiement et mise en œuvre du SRAV au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrer ses interventions et délivrer les attestations SRAV (45') Utiliser la plateforme Génération Vélo (30') Valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer (30') Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur votre territoire (75') 	3 h	3 h		27 h
	Module 7 - Bilan et évaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de la formation et temps d'échanges (30') Évaluation collective ou individuelle des futurs intervenants (30') 	1 h	1 h		28 h
TOTAL			25 h	17 h	11 h	28 h

ANNEXE 4 : EXEMPLE DE DÉROULÉ PARCOURS SPÉCIALISATION BLOC 3

Proposition de déroulé pour une session de formation « FI SRAV GV - Parcours de spécialisation bloc 3 »

Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée
				Théorique	Pratique	
J-14	Module 1 - Connaître le dispositif SRAV et le programme Génération Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif SRAV (45') Programme Génération Vélo (45') Ressources principales sur la mobilité vélo (90') 		3 h en formation à distance		3 h
Jour 1 - matinée	Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des participants et lancement de la formation (30') Retour sur le module de FOAD (30') Présentation des principaux acteurs de la mobilité vélo : partenaires SRAV (15') Prérogatives et postures de l'intervenant SRAV dans le cadre de GV (30') Promouvoir les avantages de la mobilité vélo (30') Spécificités d'intervention auprès d'un public scolaire (30') 	2 h 45	2 h 45		2 h 45
	Module 2 bis Approfondissements pour l'intervenant Savoir rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Mécanique de base, contrôler la flotte de vélo (30') 	30 min.		30 min.	30 min.
	Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Animation et encadrement d'une séance type bloc 3 : découverte d'une séance de bloc 3 encadrée par les formateurs (45' de pratique, sur les 165' dédiées à ce contenu). Poursuite de ce module jour 2 	45 min.		45 min.	45 min.
Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée
Jour 1 - après-midi	Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au contexte local et aux publics enfants (15') Mise en oeuvre d'un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils (60') 	1 h 15	1 h 15		1 h 15
	Module 2 bis Approfondissements pour l'intervenant Savoir rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et équipements (20') Savoir sécuriser son vélo (10') 	30 min.	30 min.		30 min.
	Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation et sécurité routière : encadrement de groupe en conditions réelles de circulation (45') Élaboration d'un parcours adapté (45' de pratique) Préparation et montage d'une séance type du bloc 3 (60' de pratique) 	2 h 30	45 min.	1 h 45	2 h 30
Journée 2 - matinée	Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	<ul style="list-style-type: none"> Animation et encadrement d'une séance type du bloc 3 (165' de pratique) - 45' déjà réalisée précédemment, ici 120' de pratique Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type bloc 3 (45' pratique) Gestion des situations particulières ou imprévues (30', dont 15' de pratique) Méthodes d'évaluation des compétences (30') 	3 H 45	45 min.	3 h	3 h
Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée
Jour 2 - après-midi	Module 6 - Déploiement et mise en oeuvre du Savoir Rouler à Vélo au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrer ses interventions et délivrer les attestations SRAV (45') Utiliser la plateforme Génération Vélo (30') Valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer (30') Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur votre territoire (75') 	3 h	3 h		3 h
	Module 7 - Bilan et évaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de la formation et temps d'échanges (30') Évaluation collective ou individuelle des futures intervenants (30') 	1 h	1 h		1 h
	TOTAL		16 h	13 h	6 h	19 h